



CRITICAL | **ECOSYSTEM**
PARTNERSHIP FUND

Hotspot de biodiversité des îles des Caraïbes Appel à Projets

Cet appel à projets est destiné uniquement à

la Zone Clé pour la Biodiversité (ZCB)

du Massif de la Hotte,

République d'Haïti

Dates de soumissions des Lettres de Renseignement :

Ouverture de l'appel à propositions : 15 mai 2012

Date limite de soumission : 29 juin 2012

Appel à proposition de projets

Désignée par le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (*Critical Ecosystem Partnership Fund* - CEPF) comme équipe régionale de mise en œuvre dans le hotspot de biodiversité des îles des Caraïbes, l'Institut Caraïbe des Ressources Naturelles (*Caribbean Natural Resources Institute* - CANARI) invite les organisations de la société civile intéressées à soumettre leur **Lettre de Renseignement** dans le cadre du présent appel à projets, pour des petites et grandes subventions.

Le présent appel à projets concerne uniquement la Zone Clé pour la Biodiversité (ZCB) dite du **Massif de la Hotte, en Haïti**. Nous invitons les parties intéressées à lire attentivement ce qui suit afin de pouvoir présenter leur candidature pour une subvention.

Le CEPF est une initiative conjointe de l'Agence française de développement, du Fonds pour l'environnement mondial, de Conservation International, du gouvernement japonais, de la Fondation John D. et Catherine T. Macarthur et de la Banque mondiale. Le CEPF accorde des subventions aux organisations de la société civile afin d'aider à conserver les hotspots de biodiversité, zones à la fois les plus riches sur le plan biologique et les plus menacées. Son objectif fondamental est d'impliquer la société civile dans la conservation des écosystèmes parmi les plus critiques au monde, et ainsi de leur permettre d'en tirer parti.

Le créneau d'investissement du CEPF pour le hotspot des îles des Caraïbes a été identifié lors d'un processus participatif, impliquant la société civile, les bailleurs de fonds et les parties prenantes gouvernementales de toute la région. Le document résultant de ce processus, le **Profil d'écosystème**, présente la stratégie d'investissement sur cinq ans (2010 à 2015) du CEPF dans la région. Cette stratégie comprend un ensemble d'axes stratégiques de financement, nommés **orientations stratégiques**, décomposés en **priorités d'investissement**, définissant les types d'activités éligibles au financement du CEPF. Les 5 orientations stratégiques ciblent la conservation de 45 des **zones clés pour la biodiversité** (ZCB, en anglais KBA) et de six **corridors de conservation** dans la région.

Il est essentiel que les candidats consultent attentivement le profil d'écosystème, ainsi que les autres documents guides pour la rédaction d'une Lettre de Renseignement, disponibles sur le site web du CEPF, et plus particulièrement :

- Profil d'écosystème pour le Hotspot des Iles des Caraïbes
www.cepf.net/Documents/Final_Caribbean_EP_French.pdf
- Questions fréquemment posées
www.cepf.net/about_cepf/faq/Pages/faq_fr.aspx

- Comment postuler ? :
www.cepf.net/fr/appels_a_projets/Pages/Comment_postuler.aspx
- Base de données des projets :
http://www.cepf.net/fr/appels_a_projets/Pages/base_de_donnee.aspx
- Politiques de sauvegarde :
http://www.cepf.net/grants/Pages/politiques_de_sauvegarde.aspx

A voir également, une série de conseils aux candidats éditée par l'équipe régionale :
http://canari.org/documents/TipsforpreparingaCEPF-LOI_Fr.pdf

Nous soulignons ici que cet appel à projet ne concernera que les Orientations stratégiques 1, 2 et 3, et ceci uniquement pour une seule ZCB, le Massif de la Hotte en Haïti. Le massif de la Hotte, d'une superficie de 128.700 hectares, a été reconnu comme l'un des sites abritant le plus grand nombre d'espèces AZE (Alliance pour Zéro Extinction) du monde, avec 13 espèces en danger critique d'extinction que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

Les moyens à disposition du CEPF pour soutenir des actions de protection de la biodiversité apparaissent limités en regard des besoins sur le Massif de la Hotte. Étant donné la présence de nombreux partenaires locaux, nationaux et internationaux qui interviennent déjà sur la zone pour des initiatives en faveur de la biodiversité, CANARI et le Secrétariat du CEPF ont organisé un atelier qui a réuni les principaux acteurs, afin d'identifier les complémentarités possibles entre les projets et initiatives en cours, d'éviter la duplication des efforts et au contraire de favoriser les collaborations. Au cours de cet atelier, qui s'est tenu à La Borde le 30 mars 2012, plusieurs pistes d'action ont été proposées afin d'obtenir des résultats concrets en termes de conservation. Le Parc Macaya, au cœur du Massif de la Hotte, était également au cœur des discussions.

Le rapport complet de cet atelier qui a orienté le présent appel à propositions de projets est disponible intégralement sur le site de CANARI au lien suivant :
<http://canari.org/documents/CANARI-CEPFMacayaStakeholdersMeeting.pdf>

Dans le cadre du présent appel, les thèmes suivants, issus des recommandations de l'atelier, seront privilégiés :

1. Les activités visant à mettre en place des mécanismes de protection, formels ou informels, dans la ZCB, à l'instar des réserves municipales ou de tout autre mécanisme, pour les zones en dehors du Parc Macaya, et notamment la zone tampon du Parc dans sa partie Nord, les zones boisées d'importance prioritaire dans le massif telles que (mais non limitées à) Bois Cavalier, Morne Grand Bois, Deux-Mamelles ou Grande Colline ; tout autres zones dont la haute biodiversité est reconnue et qui ne bénéficieraient pas de mesures de protection (Orientation stratégique 1)
2. Les initiatives destinées à encourager la consolidation des partenariats déjà existants, qu'ils aient été formalisés ou non, entre les acteurs locaux et notamment entre les communes au niveau du Massif de la Hotte (Orientation stratégique 3)

3. Actions de renforcement des capacités des organisations locales, contribuant à la conservation de la biodiversité du Massif de la Hotte
4. Actions pour le développement d'une vision pour un écotourisme adapté à la ZCB du Massif de la Hotte, et mise en place d'activités pilotes de démonstration (Orientation stratégique 2).
5. Activités de sensibilisation et de plaidoyer sur les pratiques abusives dommageables à la biodiversité et sur l'urgence de protéger les espèces et les sites du Massif de la Hotte (Orientation stratégique 3).
6. Initiatives complémentaires aux grands programmes en cours ou à venir, visant à améliorer les pratiques agricoles dans les zones les plus vulnérables à l'érosion, à améliorer les rendements agricoles (y compris via l'élevage) ou développer des modes de vie alternatifs, et qui auraient des impacts directs et mesurables sur la protection de la biodiversité (Orientation stratégique 2).

De manière générale, tous les projets devront faire preuve d'impacts directs et concrets en faveur de la biodiversité du Massif de la Hotte.

Criteres d'éligibilité

Les organisations non gouvernementales, les groupes communautaires, les entreprises privées, les universités et les autres candidats de la société civile peuvent demander du financement. Les organisations doivent avoir leur propre compte bancaire et être autorisées à recevoir des dons en vertu de la législation nationale en vigueur. Les entreprises ou institutions publiques ne sont éligibles qu'à condition de prouver que l'entreprise ou l'institution :

- i. a une personnalité juridique indépendante de toute agence ou acteur gouvernemental ;
- ii. possède l'autorité de demander et de recevoir des fonds privés ; et
- iii. ne peut pas revendiquer une immunité souveraine.

En cas de doutes sur l'éligibilité ou la probabilité de recevoir un financement du CEPF, veuillez contacter l'équipe régionale de mise en œuvre à : cepf-rit@canari.org.

Les subventions ne peuvent pas s'utiliser pour :

- i. l'achat de terres, la réinstallation involontaire de personnes, notamment la modification des usages du sol ou l'interdiction d'accès aux utilisations traditionnelles des ressources naturelles, ou des activités qui ont des effets néfastes sur les ressources culturelles, notamment celles qui sont importantes pour les communautés locales ;
- ii. des activités portant atteinte aux peuples autochtones ou des activités qui ne sont pas généralement acceptées par ces communautés ;
- iii. le retrait ou la modification d'un bien culturel physique (notamment les sites ayant une importance singulière d'ordre archéologique, paléontologique, historique, religieuse ou naturelle).

Les projets doivent en outre se conformer aux politiques de sauvegardes éditées par la Banque Mondiale, tout particulièrement en ce qui concerne la gestion des espèces envahissantes. (Pour plus d'information : <http://go.worldbank.org/WTA1ODE7T0>)

Pour information, les subventions du CEPF sont *en moyenne* d'un montant 125 000\$ pour les grandes subventions (actuellement 110 000\$ pour les Caraïbes) et de 13 000\$ pour les petites subventions.

Le CEPF évalue non seulement les mérites techniques d'un projet, mais également ses ramifications sociales et environnementales. Toutes les activités proposées doivent respecter les politiques de sauvegarde et les politiques sociales du CEPF :

www.cepf.net/Documents/CEPF_safeguard_policies_french.pdf

Processus de selection

Les parties prenantes éligibles sont maintenant invitées à soumettre leurs **Lettres de renseignements, au plus tard le 29 juin 2012**. Les candidatures reçues avant seront examinées plus rapidement. Les directives pour la rédaction de ces Lettres sont disponibles en français à l'adresse suivante :

www.cepf.net/fr/appels_a_projets/Pages/Comment_postuler.aspx

Avant de soumettre leurs lettres d'intention formelles, les candidats sont invités à discuter de leurs idées de projets et de leur éligibilité auprès de l'équipe régionale de mise en œuvre de CANARI qui peut être contactée à l'adresse électronique suivante : cepf-rit@canari.org.

Veuillez suivre les étapes ci-dessous afin de déposer votre candidature pour une petite ou grosse subvention :

1. Petite subvention d'un montant inférieur ou égal à 20 000 dollars US

Les petites subventions sont octroyées directement par l'équipe régionale de mise en œuvre. Une fois la Lettre de Renseignement dûment complétée, transmettez-la par email à cepf-rit@canari.org. Vous recevrez alors un email accusant réception de votre demande.

L'équipe régionale de mise en œuvre pourra vous contacter par la suite, au cours de la période de sélection, pour vous demander des documents complémentaires. La décision finale sera prise par l'équipe régionale, sur la base de l'avis du Comité Consultatif Régional pour le CEPF (CCRC, en anglais RACC), comité indépendant regroupant des experts de toute la Caraïbe.

Le délai de traitement d'une demande de financement se situe habituellement entre 4 et 6 mois.

2. Subventions d'un montant supérieur à 20 000 dollars US

Les grandes subventions sont octroyées par le Secrétariat du CEPF. Une fois la Lettre de Renseignement dûment complétée, transmettez-la par email à cepfgrants@conservation.org. Vous recevrez alors un email accusant réception de votre demande.

Les décisions relatives à la Lettre d'Intention pour les grandes subventions sont basées sur les évaluations réalisées par le Secrétariat du CEPF, l'équipe régionale de mise en œuvre et le Comité Régional Consultatif, ainsi que d'autres experts techniques en cas de besoin. Si votre Lettre de Renseignement est retenue, le Secrétariat du CEPF vous invitera à préparer une proposition de projet complète. L'invitation à soumettre une proposition complète est généralement envoyée dans un délai de deux mois suivant la date-butoir de l'appel à projet.

Les directives pour la préparation d'une proposition complète vous seront communiquées lorsque votre Lettre de Renseignement aura été acceptée.

Pour information, le délai total entre la réception de la Lettre de Renseignement et l'octroi de la subvention se situe habituellement entre 6 et 8 mois.

Pour toute information, veuillez contacter :

L'adresse principale de l'équipe régionale de mise en œuvre est : cepf-rit@canari.org

Vous pouvez aussi contacter :

- Anna Cadiz, Chef de l'équipe régionale de mise en œuvre
anna@canari.org
- Paul Judex Edouarzin, Coordinateur national en Haïti
pauledouarzin@canari.org
- Loiza Rauzduel, Coordinatrice basée à Trinidad
loiza@canari.org

Site web de CANARI : www.canari.org